

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DE LIGNAN-SUR-ORB

Mardi 21 novembre 2023 à 11H00

Hôtel de Ville - Rue Raymond Cau - salle du Conseil municipal 34490 LIGNAN-SUR-ORB





## SIGNATURE DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE DE LIGNAN-SUR-ORB

.....

**Ce mardi 21 novembre à 11h, Thierry Mathieu, Directeur de la Caisse d'allocations familiales de l'Hérault (Caf), et Bruno Vic, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil d'administration de la Caf, signeront avec Catherine Montaron-Sanmarti, Maire de Lignan-sur-Orb, la Convention territoriale globale (Ctg) de services aux familles.**

.....

*Par cette convention, véritable « chapeau politique » des dispositifs et équipements dédiés aux familles, la Caf de l'Hérault et la commune entendent apporter aux familles du territoire une meilleure lisibilité des services qui leurs sont proposés.*

### La Convention Territoriale Globale de Lignan-sur-Orb : un outil incontournable pour la création et l'amélioration des services offerts aux familles

Levier pour adapter et développer l'offre de services selon les besoins des familles, la Convention territoriale globale (Ctg) **renforce les actions partenariales entre la Caf et les collectivités territoriales** et permet de réaffirmer l'engagement de ces acteurs en direction des besoins actuels et futurs des familles. Elle constitue ainsi une feuille de route à suivre par ses signataires sur une période de 5 ans.

En l'occurrence, la Ctg de la commune de Lignan-sur-Orb, qui symbolise un nouveau pas dans un partenariat de longue date avec la Caf de l'Hérault, sera signée le mardi 21 novembre 2023 et couvrira la période de 2023-2027.

**La Ctg de Lignan-sur-Orb** est marquée par la volonté de développer une offre à destination de la jeunesse, en complément de l'offre existante, qui est en cours de structuration et de construction au regard des besoins des jeunes de la commune, avec un animateur jeunesse dédié.

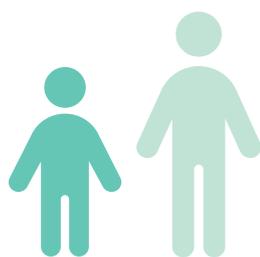
Les nouveaux locaux prévus pour accueillir la ludothèque devraient permettre de développer l'action, déjà reconnue depuis de nombreuses années, notamment visant à renforcer le lien social et intergénérationnel.

Enfin, l'amélioration de l'offre éducative globale des accueils de loisirs est recherchée pour la période : pérennisation et formation des équipes, réflexion autour de l'extension des périodes d'ouverture et la réponse aux besoins des familles, déclaration des garderies du matin-midi en ALP notamment.

Autant d'actions et de projets pour lesquels la CAF poursuivra son apport financier dans le cadre de cette CTG.

## Lignan-sur-orb, une commune en pleine expansion

La ville de Lignan-sur-Orb fait partie de de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée (CABEME), qui compte 17 communes. Cette commune de 3 200 habitants est située au nord-ouest de Béziers et jouxte cette ville. La commune a connu une croissance démographique de +300 habitants ces 10 dernières années.



**588**  
enfants

**DONT 79 ENFANTS  
DE MOINS DE 3 ANS  
ET 50% DES ENFANTS  
ÂGÉS DE 10 À 17 ANS**

## Un partenariat ancien et de qualité entre la Caf de l'Hérault et Lignan-sur-Orb

Depuis de nombreuses années, la Caf de l'Hérault a noué un partenariat de qualité avec la commune de Lignan-sur-Orb, notamment dans le cadre des précédents Contrats enfance jeunesse (Cej) et de la Ctg 2019-2022. Ces dispositifs, qui établissent des objectifs communs entre la Caf et les collectivités territoriales, ainsi qu'un cofinancement pour les atteindre, ont permis l'optimisation de la politique de développement de services sur le territoire en matière d'accueil des moins de 17 ans révolus.

Aujourd'hui, il existe sur le territoire les services suivants :

### Petite enfance :

- 1 berceau réservé à la crèche Les Sépious de Boujan-sur-Libron
- 1 Maison d'assistant(e)s maternel(le)s (MAM)
- 1 Relais petite enfance (RPE) itinérant sur la CABEME (hors Béziers)
- 21 assistant(es) maternel(les) (mai 2023) pour 71 agréments à temps complet

### Enfance jeunesse :

- Garderie matin-midi (hors PSO)
- Accueil de loisirs périscolaires (ALP) soir et mercredis. La commune est signataire d'un PEDT labellisé Plan Mercredi 2021-2024
- Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) vacances.
- Ludothèque Pion Virgule

### Soutien à la parentalité :

- Actions du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) de la ludothèque Chameau Taquin

## ANNEXE 1

### Les champs de développement des services aux familles présentés dans la Convention

La ville de Lignan-sur-Orb et les services de la Caf de l'Hérault ont défini des objectifs communs en matière de développement des services aux familles sur les champs de la petite-enfance, l'enfance-jeunesse, la parentalité et l'animation de la vie sociale.

La Caf apporte une expertise reconnue sur ses champs d'intervention par sa connaissance du cadre réglementaire, son analyse des « données allocataires » et des caractéristiques du territoire.

#### Petite-enfance

- Rencontrer les acteurs de la petite enfance pour nouer le lien avec la municipalité (assistantes maternelles, MAM, crèche).
- Renouveler la réservation d'un berceau et rester en veille sur la réservation d'autres berceaux au besoin.
- Mettre en place des ateliers et événements pour les acteurs de la petite-enfance / pour les familles, communiquer sur les actions petite-enfance mises en place sur la commune.
- Continuer l'information et l'orientation des familles vers le RPE.

#### Enfance-jeunesse

- Renforcer l'action et l'offre éducative et ludique en ALP, harmoniser et déclarer les temps périscolaires dans leur ensemble (dont matin et midi).
- Maintenir la continuité éducative avec l'école, renouveler le PEDT Plan Mercredi et renforcer les partenariats locaux.
- Améliorer l'offre éducative globale : pérennisation et formation des équipes, périodes d'ouvertures étendues, développement de séjours, investir de nouveaux espaces d'accueil (espace Paul Mas en été par exemple).
- Mise à jour de la tarification des accueils de loisirs et mise en place d'un guichet unique en ligne (réservation et paiement).

#### Soutien à la parentalité

- Rechercher un opérateur pour relancer le CLAS.
- Identifier les besoins et travailler en transversalité avec les autres services et acteurs associatifs.

- Développer des actions d'information et de prévention à destination des jeunes, enfants, ados, jeunes adultes parents et familles (santé, sexualité, usage des écrans, conduites à risque, numérique, vie scolaire...).
- Maintenir les ateliers parents-enfants autour du jeu, par la ludothèque Pion Virgule et l'association Chameau Taquin.

#### Jeunesse

Créer un service jeunesse et développer une offre jeunesse adaptée aux besoins des jeunes, en concertation avec les jeunes et les partenaires locaux et institutionnels :

- Assurer la continuité éducative entre CM1-CM2 et jeunes collégiens.
- Proposer des actions permettant l'engagement des jeunes dans la vie du village.
- Aider les jeunes à s'investir et devenir autonomes, les valoriser dans leurs actions.
- Positionner l'animateur jeunesse comme médiateur.
- Réfléchir la création de locaux pour l'espace jeunesse.

#### Vie sociale - intergénérationnelle

Approfondir le projet de la ludothèque :

- Création de locaux pour la ludothèque.
- Redéfinir le fonctionnement de la ludothèque et ses axes de travail et d'intervention au regard des besoins du territoire.
- Développer des actions pour renforcer le lien social et intergénérationnel et le partenariat, notamment entre médiathèque et ludothèque, et avec les acteurs locaux.

## ANNEXE 2

.....

### Le soutien financier de la Caf de l'Hérault pour l'accompagnement des familles sur le territoire de Lignan-sur-Orb

Les équipes de l'action sociale de la Caf de l'Hérault accompagnent la ville dans la création des services aux familles. L'organisme accorde également des aides financières afin d'en assurer le bon fonctionnement.

#### 1. Les financements de la Caf au titre des prestations de services

En 2022, la Caf de l'Hérault a versé **79 029€** de prestations de service pour les structures d'accueil petite-enfance et enfance-jeunesse existantes sur le territoire.

#### 2. Les aides à l'investissement

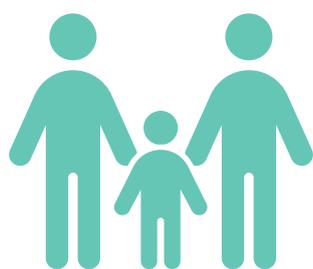
Depuis 2018, le montant des aides accordées à la commune pour l'investissement s'élève à **39 071€**.

#### 3. Les prestations légales versées aux allocataires Lignanais :

En 2022, la Caf de l'Hérault a versé près de **2,7 millions d'€** de prestations légales aux 504 allocataires du territoire Lignanais.

## ANNEXE 3

### Contexte socio-économique de Lignan-sur-Orb

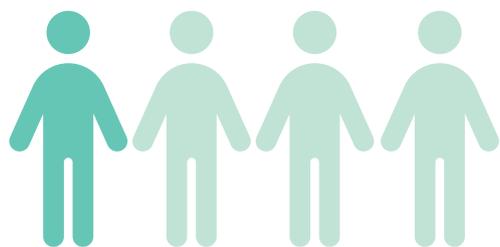


**43%**

des allocataires **Lignanais** sont **en couple avec enfant(s)** (contre 26% au niveau départemental)

**56%**

des **parents** issus des familles allocataires Lignanaises **sont actifs** (contre 47% au niveau départemental)



**23%**

**DES FAMILLES ALLOCATAIRES VIVENT SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ**

soit 11 points de moins par rapport au pourcentage départemental

#### ALLOCATIONS FAMILIALES

**43%**

des allocataires **de Lignan-sur-Orb** perçoivent les allocations familiales contre 27% au niveau du département, soit un écart de 16 points

#### RSA

**9%**

des allocataires **de Lignan-sur-Orb** bénéficient du Rsa contre 13% au niveau départemental soit une différence de 4 points

#### ALLOCATION AU LOGEMENT

**26%**

des allocataires **de Lignan-sur-Orb** sont bénéficiaires d'une aide au logement contre 51% au niveau du département, soit une différence de 25 points

## ANNEXE 4

### La Ctg en quelques mots

La Convention territoriale globale (Ctg) n'est pas un dispositif financier mais une démarche pour construire un projet social sur le territoire. Elle associe les habitants aux politiques qui les concernent, soutient l'action et la réponse à de nouveaux besoins, se nourrit des politiques publiques et fait ainsi vivre un projet de territoire attractif et innovant.

La démarche est conduite en plusieurs étapes afin de partager un diagnostic, programmer un plan d'actions et le faire vivre sur la durée de la Ctg, suivre les actions et évaluer leur impact auprès des habitants et sur le territoire.

Une convention de partenariat entre la Caf et la collectivité locale est signée sur 5 ans. D'autres acteurs décideurs et financeurs peuvent en être signataires également : l'Etat, le Conseil départemental, la Cnam, la Msa, Pôle emploi, etc. Tous les champs d'intervention peuvent être mobilisés : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, animation de la vie sociale, accès aux droits, logement, handicap, etc, en fonction des besoins du territoire.

La Ctg facilite le développement des services aux familles mais elle permet aussi de questionner le fonctionnement des services existants et de mieux les mobiliser.

Bien sûr, le plan d'actions défini dans la Ctg s'articule avec d'autres et prend naturellement sa place dans des contrats qui portent des dimensions globales sur le territoire comme le contrat de ville, le contrat de ruralité, le contrat de relance et de transition écologique, le projet éducatif de territoire, etc.

### Quels engagements financiers associés ?

Pour développer les services aux familles et soutenir la coopération entre les acteurs, il existe plusieurs leviers, dont :

- Le bonus "territoire Ctg", qui soutient le fonctionnement des services aux familles et encourage leur développement à travers des crèches, accueils de loisirs, relais petite enfance, Laep, ludothèques, etc ;
- Un co-financement de coopération sur le territoire.

## CTG

### LES OUTILS

Prestation de service unique (Psu)  
et les bonifications  
Fonds nationaux à l'investissement  
Fonds locaux à l'investissement  
...

### L'ENSEMBLE DES THÉMATIQUES

Petite enfance  
Enfance et jeunesse  
Parentalité  
Animation de la vie sociale  
Accès aux droits sociaux  
Logement

## LES SERVICES AUX FAMILLES

Établissement d'accueil jeunes enfants (Eaje)  
Relais petite enfance (Rpe)  
Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh)  
Accueil de loisirs périscolaire (Alp)  
Les dispositifs de soutien à la parentalité  
(Laep par exemple)

Centre social, Espace de Vie Sociale (Evs)  
...